

POUR UN SOURIRE D'ENFANT

Association loi 1901 – reconnue de Bienfaisance
Siège social : 49 Rue Lamartine
78000 VERSAILLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

Michel LLORENS
25 Avenue de l'Europe
92310 SEVRES

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie régionale
des commissaires aux comptes de Versailles

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/08/2019

A l'assemblée générale de l'association POUR UN SOURIRE D'ENFANT,

1. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'assemblée générale le 28 mars 2015, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association Pour un Sourire d'Enfant relatifs à l'exercice clos le 31 août 2019 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2018 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des

principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DU TRESORIER

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier relatif à la situation financière et aux comptes annuels.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction de l'association d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en

œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Sèvres, le 27 mars 2020



Michel LLORENS
Commissaire aux Comptes

POUR UN SOURIRE D'ENFANT

ASSOCIATION 1901
49 RUE LAMARTINE

78000 VERSAILLES

Comptes annuels au 31/08/2019

Siret : 39404412700030

Code APE : 8899B

BILAN ACTIF

			Note	Exercice N, clos le :		31/08/2019	31/08/2018
				Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	31	405 488	229 035	176 453	10 998
		Frais de développement					
		Concessions, brevets et droits similaires					
		Fonds commercial (1)					
		Autres immobilisations incorporelles					
		Immobilisations incorporelles en cours					
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		13 607	13 607	0	0
		Constructions		3 542 992	3 107 224	435 767	285 470
		Installations techniques, matériel et outillage industriels					
		Autres immobilisations corporelles					
		Immobilisations grevées de droit		56 901		56 901	25 236
		Immobilisations en-cours		28 796		28 796	98 198
		Avances et acomptes					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Participations		5 126 341	4 101 073	1 025 268	1 025 268
		Créances rattachées à des participations		4 952 559	3 962 047	990 512	954 926
		T.I.A.P		3 142 454	2 491 487	650 967	661 903
		Autres titres immobilisés					
		Prêts					
Autres immobilisations financières							
Total (I)			17 271 674	13 904 473	3 367 201	3 064 536	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements	32	40 488		40 488	27 902
		En-cours de production de biens et services		100 264		100 264	
		Produits intermédiaires et finis					
		Marchandises					
		Avances et acomptes versés	33	38 479		38 479	8 761
	CRÉANCES (3)	Usagers et comptes rattachés	34	3 477		3 477	19 198
		Comptes affiliés		439 290	27 769	411 521	376 340
		Autres créances					
	DIVERS	V.M.P	35	7 552 757		7 552 757	3 630 456
		Instruments de trésorerie					
Disponibilités		6 612 514			6 612 514	9 615 775	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)		36	19 620		19 620	32 195
	Total (II)			14 806 890	27 769	14 779 120	13 710 628
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)		36				
	Primes de remboursement d'obligations (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
	TOTAL GENERAL (I à V)			32 078 564	13 932 242	18 146 321	16 775 164
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes			(3) Part à + 1 an	
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

BILAN PASSIF

	Note	31/08/2019	31/08/2018
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES			
FONDS PROPRES			
Fonds associatifs sans droit de reprise			
Ecart de réévaluation			
Réserves		9 350 500	8 550 500
Report à nouveau		1 182 342	853 724
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)		848 535	850 063
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS			
Fonds associatifs avec droit de reprise			
Apports	40		
Legs et donations			
Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme			
Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
Ecart de réévaluation			
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
Total (I)		11 381 376	10 254 287
FONDS DEDIES			
Sur subventions de fonctionnement	41		
Sur autres ressources		5 624 367	5 240 365
Total (II)		5 624 367	5 240 365
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques	42	213 276	41 970
Provisions pour charges		480 570	353 618
Total (III)		693 846	395 588
DETTES (1)			
Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			
Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs)			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43	108 472	264 801
Dettes fiscales et sociales		203 776	53 134
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		26 877	
Autres dettes		107 607	109 060
Instruments de trésorerie			
Comptes régul. Produits constatés d'avance (1)	44		
Total (IV)		446 732	426 995
Ecart de conversion passif (V)	44		457 929
TOTAL GENERAL (I à V)		18 146 321	16 775 164
Engagements donnés			
Renvois			
(1) Dont à plus d'un an			
Dont à moins d'un an		446 732	426 995
(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques			

COMPTE DE RESULTAT

					Note	31/08/2019	31/08/2018
Nombre de mois de la période						12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 - France	2 - Exportation	50	Total	Total
	Ventes de marchandises		45 517	27 575		73 092	136 980
	Production vendue	biens	6 900	113 565		120 465	106 647
		services					
	CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)		52 417	141 140		193 558	243 627
	Production stockée					100 264	
	Production immobilisée						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					50 000	
	Cotisations					406	200
	Dons					8 151 452	8 025 865
	Legs et donations						
	Autres produits					10 941	7 829
Total des produits d'exploitation (1) (I)						8 506 620	8 277 521
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				51		3 700
	Variation de stock (marchandises)						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
	Autres achats et charges externes (3)					2 209 413	1 934 695
	Impôts, taxes et versements assimilés					5 419	9 714
	Salaires et traitements					3 793 572	3 257 748
	Charges sociales					177 917	166 172
	Dotations aux amortissements sur immobilisations					235 617	447 228
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations						
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant						75 416
	Dotations aux provisions					126 953	9 126
	Autres charges					433 095	318 710
Total des charges d'exploitation (2) (II)						6 981 986	6 222 507
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						1 524 634	2 055 013
OPERATIONS COMMUN	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				52		
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations				53		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
	Autres intérêts et produits assimilés					52 426	47 107
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						3 057
	Différences positives de change					46 898	45 493
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					7 766	49 620
Total des produits financiers (V)						107 090	145 276
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				54	198 373	401 906
	Intérêts et charges assimilées					21 732	23 703
	Différences négatives de change						3 054
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						220 105	428 663
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						-113 015	-283 387
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						1 411 619	1 771 627

COMPTE DE RESULTAT

	Note	31/08/2019	31/08/2018
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	871	51 897
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 507	8 836
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	82 772	
	Total des produits exceptionnels (VII)	101 150	60 733
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	88 236	78 754
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	180 000	353 618
	Total des charges exceptionnelles (VIII)	268 236	432 372
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		-167 086	-371 639
(IX)	Impôts sur les bénéfices	11 996	14 408
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	354 009	443 113
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées	738 011	978 629
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)		9 068 869	8 926 643
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)		8 220 335	8 076 580
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)		848 535	850 063

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Produits	Bénévolats		372 727	339 671
	Prestations en nature		60 705	304 445
	Dons en nature			
	Total		433 432	644 116
Charges	Secours en nature			
	Mise à disposition gratuite de biens et services		60 705	304 445
	Personnel Bénévole		372 727	339 671
	Total		433 432	644 116

Annexe

Note 10 - Faits caractéristiques

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois couvre la période 1^{er} septembre 2018 – 31 août 2019.

Un plan stratégique à 5 ans, intitulé Vision 2023, a été adopté en début d'exercice. Il est destiné à mobiliser les énergies sur 4 axes jugés prioritaires.

Au cours de l'exercice s'est mise en place une nouvelle direction au Cambodge.

Fin 2018 et au cours de l'année 2019, l'association a continué à faire face à un marché du travail difficile au Cambodge (turn over et hausse de salaire). Le mouvement d'amélioration de la protection sociale locale (mise en place d'une protection santé début 2019 et d'une prime de précarité pour les Contrats à Durée Déterminée - CDD), ainsi que la prime d'ancienneté entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2019 ont également contribué à la hausse des coûts de personnel.

La question de l'application ou non de la fiscalité Cambodgienne aux activités à caractère lucratif (activités menées dans le cadre de l'apprentissage professionnel des adolescents) a continué d'être posée au cours de l'exercice. Par contre, il a été pris acte que PSE était tenue d'opérer les retenues à la source qui doivent être faites sur toutes les prestations de service qu'elle paie, ce qui dans de nombreux cas, risque d'alourdir le coût de ces prestations.

L'association a poursuivi l'acquisition de terrains sur la parcelle sud de son implantation à Phnom-Penh. Elle a également poursuivi la rénovation de ses installations informatiques et a lancé un projet d'ERP pour les fonctions finances et achats (avant de lui adjoindre celle des ressources humaines). Surtout elle a fait procéder à l'étude d'un projet de construction de nouveaux bâtiments sur la parcelle sud qui permettront de remplacer les bâtiments existants (devant être détruits pour cause de vétusté) et ainsi d'accroître le nombre de classes destinées à accueillir les élèves.

L'exercice a enfin été marqué par le lancement d'un projet de rapprochement avec l'école du Bayon à Siem Reap et la décision prise de se désengager progressivement de Sihanoukville principalement pour tenir compte de l'évolution de la réalité socio-économique locale.

Note 20 - Principes, règles et méthodes comptables

Généralités sur les règles comptables

OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

POUR UN SOURIRE D'ENFANT (PSE) est une association loi de 1901, reconnue de bienfaisance.

Ses « fondateurs » sont Christian et Marie-France des Pallières.

PSE s'est fixée pour objectif de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde.

Depuis 20 ans, elle vient en aide aux enfants les plus pauvres du Cambodge où M et Mme des Pallières se sont installés pour vivre au milieu des enfants secourus. Ils ont obtenu la nationalité cambodgienne.

Depuis le décès de Christian des Pallières intervenu en septembre 2016, avec l'aide de tout le personnel sur place au Cambodge, Marie-France, son épouse, poursuit l'œuvre initiée ensemble.

Historiquement, PSE a démarré au Liban et une activité résiduelle y a été maintenue, Aucune action n'a été menée cette année dans ce pays.

FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association n'emploie en France que cinq personnes chargées notamment de suivre la collecte des fonds et de l'animation du réseau d'antennes de l'association. Elle emploie par contre plus de 600 personnes au Cambodge (enseignants, assistants sociaux, employés administratifs, personnel médical, ...).

La direction de l'association et la collecte des fonds réalisée en France et dans les antennes situées à l'étranger sont assumés par des bénévoles.

Un système de reporting budgétaire mis à jour mensuellement au Cambodge tient informée la direction de l'association des évolutions de l'activité et de la réalisation des actions qu'elle a décidées.

Les dépenses réalisées au Cambodge sont exprimées en US dollars et comptabilisées sur place. L'essentiel des dons est reçu et consigné dans une comptabilité tenue en France en euros. Une fois ces deux comptabilités arrêtées, la comptabilité de l'établissement cambodgien est intégrée à la comptabilité tenue en France (après conversion en euros de la comptabilité cambodgienne). Le bilan et le compte de résultat de l'association sont issus de cette intégration.

INSTALLATIONS OCCUPEES PAR L'ASSOCIATION AU CAMBODGE

Afin de sécuriser les conditions de son activité et donc la scolarité et la formation des enfants jusqu'à leur terme, l'association a très tôt cherché à pérenniser la propriété des terrains et bâtiments sur lesquels elle accueille les enfants. Il était en effet important que celle-ci ne puisse pas être menacée.

Le droit cambodgien disposant que seuls des ressortissants cambodgiens (personnes physiques ou morales) peuvent être propriétaires de biens immobiliers situés sur son territoire, PSE a créé en 2008 une société de droit cambodgien avec des actionnaires cambodgiens, essentiellement les fondateurs.

Cette société a pour nom *Protection et Service des Enfants Co* (PSEC). Elle est détenue à 49 % par PSE et à 51 % par les actionnaires cambodgiens. La propriété de tous les actifs immobiliers utilisés par l'association a été transférée à PSEC, à qui l'association paye un loyer pour y exercer son activité.

Les prêts consentis aux actionnaires cambodgiens pour l'acquisition initiale des terrains sont garantis par des nantissements, assurant ainsi à l'association la maîtrise des mutations futures sur les parts desdits actionnaires.

Compte tenu du caractère spécifique des immeubles qu'elle a édifiés (écoles, pensionnat, paillotes, cantines, installations d'hygiène) et du contexte général particulier au Cambodge, et à la région dans laquelle se situe le Cambodge l'association avait décidé dès le début d'adopter une politique prudente de dépréciation – à 100 % – des biens immobiliers.

Ce niveau de dépréciation a été ramené en 2011 à 80 %. Ce taux a été maintenu par le conseil d'administration pour l'exercice clos le 31/08/2019 (cf. note 31).

Déroptions à une prescription comptable

PRECISIONS CONCERNANT L'APPLICATION DE CERTAINES PRESCRIPTIONS COMPTABLES

1- Un changement de méthode comptable est intervenu sur l'exercice au niveau de la conversion en euro de la comptabilité tenue au Cambodge.

Ancienne méthode : une fois la comptabilité tenue au Cambodge arrêtée en date du 31 août, les soldes des comptes de gestion exprimés en US dollars sont convertis en euros sur la base du taux moyen de conversion et de transfert des achats de dollars en euros effectués au cours de l'exercice (taux pondéré par le montant de chaque achat). Le taux de conversion du présent exercice est le taux de clôture de **1 € = 1,1011 USD** (pour 1 € = **1,165100 USD** au titre de l'exercice précédent). Les à-nouveaux des comptes de bilan sont repris pour leur montant historique en euro de fin d'exercice précédent. Les mouvements des comptes de bilan sont convertis au taux moyen utilisé pour la conversion du solde des comptes de gestion. Le solde de chaque compte de trésorerie est converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion qui vient d'être indiquée est portée en gain ou perte de change. Le solde des comptes de la classe 4 est également converti au taux de clôture, et l'écart par rapport à la conversion successive de l'à nouveau et des mouvements telle que précédemment indiquée, est porté en écart de conversion actif ou passif.

Nouvelle méthode : une fois la comptabilité tenue au Cambodge arrêtée en date du 31août, le solde des comptes exprimés en US dollars a été converti en euros sur la base du taux moyen de conversion et de transfert des achats de dollars en euros effectués au cours de l'exercice (taux pondéré par le montant de chaque achat). Le taux moyen de conversion du présent exercice est de **1 € = 1,142297 USD** (pour 1 € = **1,157310 USD** au titre de l'exercice précédent). Les à-nouveaux des comptes d'immobilisations ont été néanmoins repris pour leur montant historique en euro de fin d'exercice précédent. Les mouvements intervenus sur lesdits comptes ont été convertis au taux moyen.

Ce changement de méthode est dicté d'une part, par des considérations de simplification, d'autre part, par le fait que les

dollars envoyés au Cambodge n'ont pas vocation à revenir en France (ne sont envoyés au Cambodge que les dollars nécessités par les besoins exprimés au mois le mois par la direction de PSE au Cambodge) et enfin par le fait que la trésorerie, les créances et les dettes au Cambodge sont de faibles montants à l'échelle des comptes pris dans leur ensemble. C'est pour cette raison également que l'impact du changement de méthode sur les comptes n'a pas été chiffré.

2- Durée d'amortissements : tous les biens immobilisés depuis 2010 sont amortis en linéaire sur 3 ans en raison de l'intensité de leur utilisation et des conditions climatiques.

3- Contributions en nature : l'association s'est livrée pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31/08/2017 à une évaluation du bénévolat dont elle a bénéficié. Cette information est donnée au niveau du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public. Par ailleurs, l'association a bénéficié de contributions en nature (portés en compte de classe 8) pour un montant total de 372 727 € contre 339 671 € au titre de l'exercice précédent.

Note 31 - Immobilisations

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations utilisées au Cambodge font l'objet d'un inventaire physique annuel. Le résultat de cet inventaire n'est toutefois pas rapproché du fichier comptable des immobilisations tenu en France.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les 5 126 341 € portés au poste « titres de participation » sont représentatifs des apports faits par PSE à sa filiale à 49 % PSEC.

Des prêts d'un montant total de 3 114 359 € ont été, comme explicité ci-dessus, accordés par PSE aux actionnaires cambodgiens pour maintenir leur participation dans PSEC à hauteur de 51 %. Le caractère recouvrable de ces prêts est assuré par des nantissements pris sur les parts composant le capital de PSEC.

Titres et prêts sont dépréciés à hauteur de 80 % depuis 2011, comme indiqué précédemment.

Les créances rattachées à des participations correspondent aux investissements réalisés par PSEC et financés par PSE.

Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	182 043	223 445		405 488
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	182 043	223 445		405 488
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	3 215 066	327 926		3 542 992
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours	25 236	31 665		56 901
- Avances et acomptes	98 198		69 402	28 796
Total	3 352 107	359 591	69 402	3 642 296
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations	5 126 341			5 126 341
- Créances rattachées à des participations	4 718 600	233 959		4 952 559
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts	3 153 391		10 937	3 142 454
- Autres immobilisations financières	2 537			2 537
Total	13 000 869	233 959	10 937	13 223 891
Total général	16 535 019	816 995	80 339	17 271 675

Mouvements des amortissements

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	171 046	57 989		229 035
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles				
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
Total	171 046	57 989		229 035
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions	13 607			13 607
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	2 929 596	177 628		3 107 224
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
Total	2 943 203	177 628		3 120 831
Total général	3 114 249	235 617		3 349 866

Mouvements des immobilisations incorporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 182 043	+ 171 046	+ 10 998
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 223 445		+ 223 445
Dotation de l'exercice		+ 57 989	- 57 989
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 405 488	= 229 035	= 176 454

Mouvements des immobilisations corporelles

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 3 352 107	+ 2 943 203	+ 408 904
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 359 591		+ 359 591
Dotation de l'exercice		+ 177 628	- 177 628
Cessions ou mises hors service	- 69 402	-	- 69 402
Valeur en fin d'exercice	= 3 642 296	= 3 120 831	= 521 465

Mouvements des immobilisations financières

Désignation	Montant
Valeur au début de l'exercice	+ 13 000 868
Acquisitions	+ 233 959
Cessions, mises hors service, ou diminutions	- 10 937
Valeur en fin d'exercice	= 13 223 890

Echéances des immobilisations financières

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	13 223 891
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	13 223 891

Note 32 - Stocks

Les stocks de fournitures scolaires, riz et produits d'hygiène font l'objet d'un inventaire permanent, rapproché des existants physiques chaque fin de mois.

L'en-cours de production correspond aux uniformes confectionnés par l'atelier de couture sur l'exercice 2018/2019 en vue de la rentrée scolaire de septembre 2019.

Note 34 - Créances

Les « autres créances » comprennent 394 220 € de produits à recevoir sur parrainages (les prélèvements appelés fin août ne sont encaissés que début septembre).

Note 35 - Divers

Une partie des disponibilités a été placée au cours de l'exercice en fond euro assurant la garantie du capital tout en produisant un revenu. Le reste des valeurs mobilières de placement est constitué par des obligations.

Note 40 - Fonds associatifs et réserves

Fonds propres

Les fonds associatifs n'ont connu sur l'exercice pour seules variations que l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31/08/2018 décidée par l'assemblée et le résultat de l'exercice clos le 31/08/2019.

	Au 31/08/18	D +	R -	Au 31/08/19
Réserves Baisses ress. Fonct. :	5 925 500 €			5 925 500 €
Réserves Pour Investissements :	900 000 €	500 000 €		1 400 000 €
Réserves Fluctuation Cours :	1 025 000 €			1 025 000 €
Report à nouveau :	853 724 €	328 618 €		1 182 342 €
Résultat de l'exercice :	850 063 €	848 535 €	850 063 €	848 535 €
Fonds de Solidarité Maladie :	200 000 €			200 000 €
Réserve Prévoyance Handicap :	500 000 €	300 000 €		800 000 €
Total	10 254 287 €	1 977 153 €	850 063 €	11 381 377 €

Conformément à la résolution prise en assemblée, il a été affecté 278 555 € d'écart de conversion passif au poste « Report à nouveau ». Cet écart de conversion correspondait aux réévaluations successives d'une réserve de dollars constituée plusieurs années auparavant. Ces dollars ont été transférés au Cambodge au cours de l'exercice. Faire intervenir cet écart dans la détermination du taux de conversion moyen utilisé (cf. note 20) aurait conduit à le faire passer de 1,142297 (taux utilisé) à 1,204977 (taux corrigé), ce qui aurait faussé de 5,20 % la comparaison d'un exercice à l'autre notamment des charges et des produits provenant du Cambodge. Pour l'obtention d'une image fidèle, il a paru préférable de ne pas en tenir compte ni dans le taux moyen, ni dans le résultat de l'exercice.

Note 41 - Fonds dédiés

Les Fonds Dédiés comprennent :

- Le Fonds Dédié Parrainage, destiné à sécuriser le financement des programmes dans la durée,
- Le Fonds Dédié Investissements, destiné au financement des projets immobiliers, d'infrastructures ou d'acquisition de matériels décidés par le Conseil d'Administration,
- Le Fonds Dédié Projets Pilotes, destiné au financement de projets précis et limités dans le temps pour l'amélioration des programmes existants ou le développement de projets futurs.

Au 31 août **2019**, la répartition des Fonds Dédiés se présente comme suit :

	31/08/18	D+	R-	31/08/19
Fond dédié parrainage	4 886 355	258 857		5 145 212
Fonds dédiés Investissements	241 975	407 046	241 975	407 046
Fonds dédiés projets Pilotes	112 035	72 109	112 035	72 109
Total	5 240 365	738 012	354 010	5 624 367

Utilisation des fonds collectés :

EXERCICE 2018-2019	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN AOUT 2018	AJUSTEMENTS SUR EXERCICES ANTERIEURS	FINANCEMENTS RECUS 2018-2019	DEPENSES REALISEES 2018-2019	SOLDE A FIN 08-2019	REAFFECTIONS A FIN 08-2019	SOLDE APRES REAFFECTIONS	SOLDE REPORTE EN FONDS DEDIE A FIN 08-2019
FONDS DEDIES INVESTISSEMENTS	241 975 €	-45 676 €	659 395 €	730 697 €	124 997 €	34 440 €	159 438 €	407 046 €
Construction école de gestion et vente	84 856 €	3 431 €	0 €	32 410 €	55 877 €	-55 877 €	0 €	0 €
Renouvellement de plusieurs bus	25 903 €		21 525 €	42 021 €	5 407 €	-5 407 €	0 €	0 €
Rénovation de 3 maisons pour logement de volontaires		-37 639 €	38 407 €	0 €	768 €	-768 €		
Rénovation de 3 maisons supplémentaires pour logement de volontaires	1 690 €		0 €	1 514 €	175 €		175 €	175 €
Logement des volontaires phase 3	0 €		40 843 €	20 274 €	20 568 €		20 568 €	20 568 €
Rénovation cablage réseau informatique	18 902 €		89 586 €	138 371 €	-29 883 €	24 304 €	-5 579 €	0 €
Rénovation restaurant Lotus Blanc-Etudes	7 874 €		58 359 €	35 305 €	30 928 €	11 627 €	42 555 €	42 555 €
Achat de Mobylettes	862 €		0 €	551 €	311 €	-311 €	0 €	0 €
Rénovation de l'atelier de plomberie	0 €	-9 451 €	13 446 €	4 067 €	-73 €		-73 €	0 €
Achat d'un véhicule hybride pour formation SoT	1 852 €		0 €	438 €	1 415 €	-1 412 €	3 €	3 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud - Achat parcelles	69 372 €		32 000 €	234 405 €	-133 033 €	-12 482 €	-145 515 €	0 €
Cafeteria Business school	13 022 €		0 €	10 924 €	2 098 €	-2 098 €	0 €	0 €
Reconstruction du studio de cinéma	0 €	-2 016 €	0 €	0 €	-2 016 €		-2 016 €	0 €
Extension de l'atelier de l'école de mécanique	17 642 €		24 991 €	46 283 €	-3 650 €		-3 650 €	0 €
Fauteuils roulants et équipements pour enfants handicapés	0 €		20 073 €	11 027 €	9 046 €	3 534 €	12 580 €	12 580 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud - Classes provisoires	0 €		43 670 €	43 717 €	-47 €		-47 €	0 €
Achat et équipements d'un minibus adapté pour transport des enfants handicapés	0 €		22 195 €	18 661 €	3 534 €	-3 534 €	0 €	0 €
Nouveau système d'information achat stocks finance	0 €		0 €	29 912 €	-29 912 €		-29 912 €	0 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud - Etudes	0 €		0 €	60 817 €	-60 817 €		-60 817 €	0 €
Reconstruction de bâtiments sur terrain sud - Construction	0 €		254 301 €	0 €	254 301 €	76 864 €	331 165 €	331 165 €
FONDS DEDIES PROJETS PILOTES	112 035 €	-3 154 €	49 647 €	58 139 €	100 389 €	-41 188 €	59 201 €	72 109 €
Aide d'urgence aux communautés	47 779 €		0 €	0 €	47 779 €		47 779 €	47 779 €
Parrainages d'enfants sur la décharge de Takmao	0 €	-3 275 €	22 564 €	31 294 €	-12 005 €		-12 005 €	0 €
Projet SCOUT phase 2	6 303 €		0 €	7 206 €	-903 €		-903 €	0 €
Nouveau système d'information pour les Ressources Humaines	41 188 €		0 €	0 €	41 188 €	-41 188 €	0 €	0 €
Manuels de Rattrapage scolaire 4e année	12 236 €	121 €	1 016 €	1 875 €	11 498 €		11 498 €	11 498 €
Application enseignement maths sur tablettes	4 528 €		4 800 €	9 227 €	101 €		101 €	101 €
Amélioration des bibliothèques			21 266 €	8 536 €	12 730 €		12 730 €	12 730 €

- Fonds dédiés pour investissements et projets pilotes (Principes appliqués)

Pour ses investissements et ses projets pilotes, l'association fait appel au mécénat et est soutenue par des entreprises, des fondations et des particuliers. Les fonds sont affectés sur demande des mécènes et / ou en concertation avec eux, à un projet donné, qui leur est présenté dans un « dossier projet », puis, à réception, comptabilisés et suivis en « fonds dédiés ».

Les fonds non utilisés dans l'exercice sont versés en fin d'exercice aux fonds dédiés correspondants. Si les charges sur un projet donné sont supérieures aux fonds collectés sur l'exercice, le déficit est prélevé sur le solde du fonds dédié figurant au bilan précédent au titre du même projet.

L'utilisation des fonds dédiés est suivie en analytique et sur une application de « gestion de projet » interfacée avec la comptabilité. Les recettes et les charges sont rapprochées en fin d'exercice pour établir le solde de chacun des fonds dédiés.

L'association se laisse aussi la possibilité de financer un projet, en complément, à partir de « fonds non affectés » (cf. ci-après).

Les mécènes reçoivent un ou des rapports intermédiaires, suivant la durée du projet, et / ou un rapport de fin de projet. Les rapports rendent compte de l'exécution du projet et, entre autres, des coûts réels par rapport au budget initial ou révisé.

A la clôture du projet, si des fonds excédentaires sont constatés, les sommes restantes sont réaffectées à un autre projet :

- ⟨ par l'association elle-même, de son propre chef, pour les « fonds [initialement] non affectés » ;
- ⟨ après accord du ou des mécènes concernés. En cas de refus de leur part, les sommes excédentaires leur sont restituées.

- Fonds dédiés parrainage (Fonds de parrainage)

Les missions sociales de l'association (ses programmes) sont financées, pour l'essentiel par les parrainages. Pour compléter, l'association fait appel au mécénat et collecte des fonds qu'elle appelle « financement de programmes », affectés au financement d'un programme donné. Les mécènes reçoivent une description du programme et sont informés de l'évolution du programme et de ses coûts.

Le suivi de l'affectation est réalisé en analytique et par la même application que pour les financements de projets. L'affectation des fonds se fait en totalité sur l'exercice au cours duquel ils sont reçus.

L'association a créé un « fonds de parrainage », fonds dédié, destiné à assurer la pérennité du financement des missions sociales dans le temps.

- ⟨ Si, sur un exercice, la somme des fonds collectés au titre du parrainage et du « financement de programmes » excède les charges des missions sociales, l'excédent est reversé au « fonds de parrainage ».
- ⟨ Si le financement est insuffisant sur un exercice, il est, à l'inverse, fait appel, sur l'exercice correspondant, au fonds de parrainage pour couvrir les charges.

Le fonds de parrainage peut aussi, être alimenté par des dons affectés, à la demande des donateurs, à ce fonds (financement des missions sociales dans le temps).

Le fonds de parrainage est suivi comme les autres fonds dédiés.

- Fonds « non affectés »

L'association reçoit aussi des fonds pour lesquels le donateur ne demande pas une affectation particulière et fait confiance à l'association pour les affecter en fonction des priorités. Ces « fonds non affectés » font l'objet soit d'une affectation en cours d'exercice à un projet d'investissement ou un projet pilote donnés, en fonction des besoins (comme évoqué ci-dessus) soit en fin d'exercice par affectation du résultat proposée à l'Assemblée Générale.

Note 42 - Provisions pour risques et charges

Les variations de provisions pour Risques et Charges au cours de l'exercice sont les suivantes :

	31/08/18	D+	R-	31/08/19
Provision pour risque		180 000		180 000
Prov pour risque de non recouvr	41 970		8 694	33 276
Prov pour charge de personnel	353 618	126 952		480 570
Total	395 588	306 952	8 694	693 846

Une provision a été dotée pour faire face à divers risques identifiés au Cambodge au cours de l'exercice clos le 31/08/2019.

La provision pour risque de non recouvrabilité concerne les prêts accordés par PSE à des familles.

La provision pour charge de personnel est destinée à faire face au paiement des primes d'ancienneté acquises par le personnel en fonction au 1er janvier 2019 n'ayant pas quitté PSE depuis, ainsi qu'aux primes de précarité des CDD en place également à cette date. Son augmentation provient d'une meilleure appréhension du montant de ces primes suite aux précisions apportées à ce sujet par les autorités cambodgiennes au cours de l'exercice.

Note 43 - Dettes

Au Cambodge, la comptabilité est tenue à jour des encaissements et décaissements. Pour les besoins du reporting mensuel, il est toutefois fait un point sur les décaissements à intervenir sur le mois M+1 et se rapportant au mois M, lesquels sont constatés en fin de mois M en dette.

L'intégralité de ces dettes, quelle que soit leur nature, était jusqu'au 31/08/2018 portée en « dettes fournisseurs ». Au 31/08/2019, ces dettes ont été inscrites aux différents postes du bilan en fonction de leur nature.

Note 44 - Comptes de régularisation passif

Ecarts Conversion Passif

Une partie de ces écarts de conversion passif a fait l'objet d'une affectation au Report à nouveau cf. note 40. Une autre (154 970 €) avait été générée à tort lors de la conversion des comptes du Cambodge en date du 31/08/2016. Elle a été rapportée sur le présente exercice aux immobilisations concernées pour leur restituer leur valeur historique dans les comptes de l'association. Le solde (24 405 €) a été passé en écart de change et correspondait à la conversion des créances détenues au Cambodge au taux de clôture cf. note 20 sur les nouvelles modalités de conversion des comptes du Cambodge.

Note 50 - Produits d'exploitation

La baisse des « ventes de marchandises » s'observe sur tous les postes (ventes de l'atelier couture, ventes d'artisanat et vente des cook et lexical books).

La « production vendue de service » correspond aux recettes du Lotus Blanc.

Concernant la production stockée, voir note 32.

La reprise de provision de 50 000 € a pour contrepartie la perte sur créance constatée au niveau des « Autres charges ».

L'augmentation des dons de 125 587€ provient de la comptabilisation de 109 113 € du Luxembourg dont le virement pour l'exercice 2017-2018 est intervenu en septembre 2018. A noter une légère augmentation des parrainages (90 573 €), des dons reçus à Phnom-Penh augmentation de 149 108 € mais une baisse des dons non-récurrents (125 612 €) et des financements dédiés aux programmes (308 362€).

Note 51 - Charges d'exploitation

La nourriture contribue pour 140 161 € à l'augmentation de 274 718 € des « Autres achats et charges externes ». Cela est dû pour partie à l'intensification de la distribution des repas aux enfants (augmentation du nombre de repas dans les paillotes, accès élargi aux petits-déjeuners et/ou déjeuners dans le Centre PSE pour les enfants en soutien scolaire par demi-journée, ajout d'un goûter le matin et d'un dessert au déjeuner...) et pour partie à l'augmentation du coût des produits de base sur place (notamment du porc). Le reste de l'augmentation concerne de multiples postes de dépenses (fournitures pour l'entretien des locaux, santé, tissus pour les uniformes, communication).

L'augmentation de 114 385 € des « Autres charges » provient pour 50 000 € de la perte sur créance constatée sur l'exercice (antérieurement dépréciée pour le même montant cf. note 50) et pour 45 481 € des aides aux familles (dont la compensation en riz).

L'augmentation de 547 569 € des coûts salariaux provient essentiellement du Cambodge et pour plus de la moitié (1) des hausses de salaire liées à l'évolution du marché et (2) de la mise en place de primes (ancienneté et CDD). Sur ces deux causes d'augmentation, celle relative aux nouvelles primes intervient pour 20 % de leur total.

Note 53 - Produits financiers

Au titre de l'exercice 2017/2018, PSE avait réalisé une plus-value sur la cession de valeurs mobilières de placement. Une telle opération ne s'est pas produite sur l'exercice 2018/2019.

Note 54 - Charges financières

La principale charge financière est constituée par la dépréciation des immobilisations financières cf. note 20 Installations occupées par l'association au Cambodge.

Note 60 - Autres informations

1°) Affectation des fonds versés par les antennes hors France

2018-2019	montant en €
TOTAL PSE Allemagne (Für EIN KINDERLACHELN)	49 186 €
Sous-total dons pour projets	24 557 €
ATELIER PLOMBERIE	4 909 €
RESEAU IT	16 500 €
TERRAIN SUD - CONSTRUCTION	3 148 €
Sous -total dons parrainages	24 629 €
TOTAL PSE Belgique (AB PSE)	65 503 €
Sous-total dons pour projets	29 961 €
FAUTEUILS ROULANTS	20 073 €
MINIVAN FOYER SV	9 888 €
Sous -total dons parrainages	33 543 €
TOTAL PSE Espagne (Por la Sonrisa de un Nino)	205 760 €
Sous-total dons pour projets	21 525 €
BUS	21 525 €
Sous-total dons pour programmes	104 357 €
CAMP ETE	95 472 €
Sous -total dons parrainages	79 878 €
TOTAL PSE HONG KONG	112 624 €
Sous-total dons pour projets	52 000 €
TERRAIN SUD - CONSTRUCTION	52 000 €
Sous-total dons pour programmes	34 010 €
CENTRES SERVICES COMM.(PAILLOTES)	34 010 €
Sous -total dons parrainages	26 613 €
TOTAL PSE Luxembourg (*)	296 723 €
Sous-total dons pour projets	133 343 €
FOYER VOL3	40 843 €
FOYER VOLONTAIRES	38 407 €
MINIVAN FOYER SV	2 895 €
RESEAU IT	42 995 €
TERRAIN SUD - CONSTRUCTION	8 203 €
Sous-total dons pour programmes	26 860 €
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES (ECAP)	8 513 €
FP MECANIQUE	18 347 €
Sous-total dons pour projets-pilotes	13 528 €
AMELIORATION BIBLIOTHEQUES	12 512 €
MANUELS CR4	1 016 €
Sous -total dons parrainages	122 992 €
(*) Le virement de PSE Luxembourg de l'exercice 201-2018 (109 113,30 €) est parvenu en septembre 2018 et est comptabilisé dans les comptes 2018-2019	
TOTAL PSE SUISSE	246 706 €
Sous-total dons pour projets	55 931 €
EXTENSION ATELIER MECA	5 991 €
MINIVAN FOYER SV	9 412 €
RESEAU IT	7 594 €
TERRAIN SUD - CONSTRUCTION	32 935 €
Sous-total dons pour programmes	37 656 €
FORMATION PROFESSIONNELLE	19 875 €
SANTE PSY	10 646 €
SCOLARISATION ECOLES PUBLIQUES	7 136 €
Sous -total dons parrainages	153 118 €
TOTAL PSE UK (For a Child Smile)	46 709 €
Sous-total dons pour projets	5 010 €
TERRAIN SUD - CONSTRUCTION	5 010 €
Sous-total dons pour programmes	10 884 €
CAMP ETE	10 884 €
Sous -total dons parrainages	30 815 €
TOTAL PSE USA (For a Child Smile)	30 640 €
Sous-total dons pour programmes	24 512 €
ACTIVITES EXTRASCOLAIRES (ECAP)	875 €
INTERNAT	23 330 €
FP METIERS DE L'AUDIOVISUEL	306 €
Sous -total dons parrainages	6 128 €
TOTAL ANTENNES ETRANGERES	1 051 851 €

2°) Effectifs

Les effectifs en France ont été de 5 ETP au titre de l'exercice (Rappel 4,1 exercice précédent).

les effectifs 2018-2019 au Cambodge ont été de 630 salariés dont 579 Cambodgiens, 17 expatriés (8 en contrat VSI et 9 en contrat local) et 34 volontaires (23 Cambodgiens et 11 expatriés).

3°) Engagements hors bilan

Les salariés de PSE sont assurés auprès d'une compagnie pour les dommages qu'ils subiraient du fait d'accidents survenus à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions.

PSE s'est engagée envers les salariés qu'elle emploie sur place, à leur rembourser, à hauteur de 80 %, leurs frais médicaux (consultation, médicaments, hospitalisation) sous réserve d'un accord préalable de son service médical. Avec la mise en place d'un système de protection santé au Cambodge, l'étendue de cet engagement de protection santé est appelée à être reconsidérée.

En l'absence de données statistiques permettant une extrapolation de cette charge, en fonction notamment de l'âge et du nombre prévisible de salariés, il est rappelé qu'une réserve de 200 000 € a été inscrite dans les comptes en 2017/2018, correspondant à la partie de cet engagement relative aux gros risques.

4°) Contributions en nature

Les contributions en nature représentent un montant de 60 705 €. Elles sont mentionnées au pied du compte de résultat. Des précisions sur leur valorisation sont données dans l'annexe au CER.

Echéance des créances

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations	5 126 341		5 126 341
Créances rattachées à des participations	4 952 559		4 952 559
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts	3 142 454		3 142 454
Autres immobilisations financières	2 537		2 537
Usagers et comptes rattachés	3 477	3 477	
Comptes affiliés			
Autres créances	439 290	439 290	
Totaux	13 666 658	442 767	13 223 891

Echéance des dettes

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes Ets de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	108 472	108 472		
Dettes fiscales et sociales	203 776	203 776		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 877	26 877		
Autres dettes	107 607	107 607		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
Total	446 732	446 732		

ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

A. METHODE D'ELABORATION DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

1) Définition des missions sociales de l'association

POUR UN SOUIRE D'ENFANT (PSE par la suite) a pour objet l'aide aux enfants en difficulté dans le monde et à leurs familles, par tous les moyens légaux (statuts, article 2).

Elle mène son action au Cambodge où elle recueille les enfants de tous âges, les plus déshérités, en vue de les soustraire à la misère, de leur donner une éducation et de les former ensuite à un métier leur permettant de vivre dignement.

Pour cela, elle a mis en place au fil des années les programmes suivants :

- **centre de rattrapage** : a pour objectif de donner aux enfants le niveau nécessaire pour accéder aux programmes de formation professionnelle ;
- **formation professionnelle** : comprend différents instituts formant les enfants aux métiers dont l'économie du Cambodge a besoin (tourisme, commerce, bâtiment, réparation véhicules...) ;
- **scolarité extérieure** : permet à des enfants de suivre leur scolarité dans les structures de l'éducation nationale cambodgienne mais à un rythme plus soutenu et en bénéficiant d'un encadrement personnalisé ;
- **hébergement** : certains enfants sont hébergés par PSE, soit qu'ils habitent loin de leur lieu d'étude, soit qu'un éloignement de leur famille a semblé plus propice à leur épanouissement ;
- **programmes spécialisés** : vont du soutien psychologique, à l'aide aux familles et comprennent notamment un programme destiné à prendre en charges des enfants présentant des déficiences particulières ;
- **centre de services communautaires** : regroupe les charges engagées pour faire fonctionner les services de proximité rendus par PSE aux familles (paillotes, soins de première urgence, garderie d'enfants, ...).

2) Définition des ressources issues de la générosité publique

PSE sollicite la générosité publique de diverses manières. Tout d'abord, des manifestations publiques sont organisées pour présenter l'association, ses réalisations et ses projets. Ensuite, l'association envoie tous les trimestres des nouvelles sur l'activité au Cambodge aux parrains et ponctuellement des courriers aux autres donateurs. Enfin, il est possible de faire un don à PSE par l'intermédiaire de son site internet.

Le financement des **programmes** repose pour une grande part sur les parrainages, c'est-à-dire l'engagement pris par chaque donateur de verser régulièrement une somme destinée à couvrir les besoins de l'association pour venir en aide à un enfant (pris génériquement, le don n'ayant pas vocation à créer un lien direct entre le parrain et un enfant nommé désigné). Les parrainages sont des dons affectés.

Des dons ponctuels, affectés ou non, sont reçus sur internet et lors des manifestations.

Les **projets** sont financés par des dons que l'association a suscités via une démarche individuelle ou une manifestation publique. Il s'agit de dons affectés. S'ils sont insuffisants pour couvrir intégralement le coût d'un projet, des dons non affectés sont utilisés pour compléter les dons affectés.

En vue du financement des projets (d'investissements ou pilotes) ou de programmes dont les parrainages ne permettent pas la couverture de l'intégralité des coûts, l'association sollicite des dons de la part d'associations, de fondations, d'entreprises, ou de particuliers, selon la démarche suivante : sur décision du conseil d'administration, un dossier est préparé, des contacts sont pris en vue de présenter la dépense à couvrir, puis des comptes rendus d'avancement du projet, de l'investissement ou du programme à financer sont régulièrement adressés aux donateurs.

Selon le règlement ANC n° 2018-06 du 5 décembre 2018, la qualification de mécénat doit être donnée à ce type de ressources. Et d'après l'article 432-2 de ce règlement, le mécénat relève des « produits liés à la générosité du public ». Le tableau figurant au B. 2) ci-dessous donne le détail de ces produits.

3) Principe d'affectation des ressources aux différentes catégories d'emplois

Les ressources collectées auprès du public sont prioritairement utilisées pour la réalisation des missions sociales.

Les « autres produits » sont constitués par :

- La vente d'objets en France ou au Cambodge (boutique du centre de Phnom Penh) ;
- La vente des prestations de restauration, d'hôtellerie, de coiffure, de réparation mécanique, de couture réalisées au Cambodge par les élèves de l'Institut PSE ;
- La participation demandée aux familles qui ont réussi à surmonter les difficultés ayant conduit à ce que PSE prenne en charge tout ou partie des besoins éducatifs de leurs enfants (participation au riz, participation aux coûts de l'école) ;
- La participation demandée aux autres ONG qui confient l'éducation d'enfants à PSE ;
- Les dons du personnel ;
- Les intérêts produits par les disponibilités financières libellées en dollars ;
- Des gains de change (les pertes de change figurant parmi les frais de fonctionnement) ;

Les coûts des ventes étant compris parmi les coûts des missions sociales, les ventes d'objets et de prestations sont affectées aux « missions sociales ». Il en est de même des *autres ressources privées*.

Les produits financiers sont affectés aux frais de fonctionnement.

B. NOTES SUR LES DIFFERENTES RUBRIQUES

1) Emplois

a) Principes

Les **frais d'appel à la générosité du public** sont constitués par les frais engagés pour la réalisation des manifestations (en France et au Cambodge) et des tournées, les coûts d'impression et d'envoi du journal adressé aux parrains, les frais liés au site internet.

Les **frais de fonctionnement** regroupent les coûts du siège de l'association à Versailles (personnel, frais relatifs aux locaux), les dépenses de communication et de conseil, les frais bancaires, les frais de déplacement, les honoraires, les frais postaux et de télécommunication encourus en France, les pertes de change.

Les autres charges supportées par l'association concourent directement à la réalisation des **missions sociales** qu'elle s'est assignées.

b) Missions sociales

		2018/2019		2017/2018
Rattrapage scolaire	11,22%	669 252	12,19%	634 754
Formations Professionnelles	34,27%	2 044 054	34,65%	1 805 204
Scolarité extérieure et soutien scolaire	36,45%	2 173 791	37,27%	1 941 272
Hébergements et protection	6,00%	357 720	7,09%	369 219
Programmes spécialisés	4,57%	272 718	3,40%	176 953
Centres de Services Communautaires	7,49%	446 948	5,41%	281 776
		-----		-----
		5 964 482		5 209 178
Dotations aux amortissements		235 617		447 108
		-----		-----
		6 200 099		5 656 286

Sur l'exercice 2017/18, le poste « Hébergements & Autres programmes » comprenait les programmes « jeunes enfants accueillis par des assistantes maternelles » et « accueil d'enfants en centres de services communautaires pour des aides aux devoirs ». En 2018/19, ces deux programmes ont été rattachés respectivement aux « programmes spécialisés » et aux « Centres de Services Communautaires ». Le libellé « Hébergements et protection » a remplacé l'ancien libellé et ne regroupe plus que les programmes de logement & protection.

La hausse de la formation professionnelle est liée à l'augmentation significative des bénéficiaires (1 209 à 1 393 étudiants).

L'importante évolution du poste de la scolarité extérieure est principalement justifiée par le développement du programme soutien scolaire ainsi que par l'ajout d'un repas pour ses bénéficiaires en 2018-2019 (env. 170 K€).

Le poste « hébergement et protection » n'est pas directement comparable en raison du changement expliqué ci-dessus. Il a en soi augmenté en raison du nombre global de bénéficiaires qui passe de 482 à 558 et du renfort de l'équipe du foyer Source de Vie (env. 40 K€) et de l'équipe de l'internat.

Les « Centres de Services Communautaires » ont bénéficié, quant à eux, à 502 élèves en 2018-2019 contre 402 en 2017-2018, ainsi qu'à 208 enfants accueillis pour l'aide aux devoirs.

c) Frais de recherche de fonds

	2018/2019	2017/2018
Frais de tournée	5 023	5 744
Frais de manifestations	26 043	14 229
Journal PSE	46 635	71 183
Frais de site	22 770	9 385
Supports	22 660	
	-----	-----
	123 130	100 541

Les « Frais de manifestations » comprennent en 2018/2019 les coûts liés à la course des héros (ce qui n'était le cas en 2017/2018).

Les « Frais de journal PSE » 2017/2018 comprenaient les coûts de 5 envois (contre 3 envois au titre de 2018/2019 lié à un décalage de l'un des envois entre les deux exercices).

Les « Frais de site » comprennent la maintenance informatique ainsi que les coûts de collecte sur internet.

Les dépenses de « Supports » ont été engagées au Cambodge.

2) Ressources

		2018/2019		2017/2018
Dons privés non affectés	12,72%	1 074 433	14,07%	1 193 069
Parrainages	60,54%	5 111 931	57,45%	4 872 251
Dons pour financement des programmes	12,97%	1 094 810	16,61%	1 408 258
Dons pour le fonds de parrainage	0,00%	0	0,00%	0
Dons pour financement des projets	8,40%	709 042	5,11%	432 997
Donations & Legs	0,26%	21 922	0,20%	16 643
Autres ressources privées	2,92%	246 479	1,29%	108 977
Subventions publiques reçues	0,00%	0	0,00%	0
Revenus générés par l'association	2,34%	198 003	2,88%	243 827
Gains de change & produits financiers	1,27%	107 090	1,68%	142 220
Produits non récurrents	0,22%	18 378	0,73%	62 233
Créances irrécouvrables	-1,64%	-138 236		
		-----		-----
		8 443 852		8 480 475

Les « Autres ressources privées » regroupent les dons du personnel, la participation des familles et d'autres ONG. La principale augmentation de ces ressources provient de l'en-cours d'uniformes réalisés par l'atelier de couture en vue de la rentrée scolaire de septembre cf. note 32 de l'annexe.

La baisse des revenus générés par l'association s'observe principalement au niveau des ventes (artisanat, cook book et lexical books, production de l'atelier couture).

Au titre de l'exercice 2017/2018, PSE avait réalisé une plus-value sur la cession de valeurs mobilières de placement. Une telle opération ne s'est pas produite sur l'exercice 2018/2019.

Il a été décidé de soustraire des « Autres produits » le montant de « Créances irrécouvrables » (pour l'essentiel liées à la réalisation du film « Les Pépites ») plutôt que de le conserver en charges. Ce montant vient corriger des produits constatés au titre d'exercices antérieurs qui se sont avérés irrécouvrables sur l'exercice 2018/2019 et qui étaient dépréciés fin août 2018.

3) Autres points

Variation des fonds dédiés cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 41

Acquisitions d'immobilisations cf. annexe au bilan et au compte de résultat note 31

4) Valorisation du bénévolat

L'évaluation des contributions volontaires en nature est calculée de la façon suivante :

Pour les activités bénévoles :

Ainsi que le préconise la doctrine comptable, les temps passés par les membres élus du Conseil d'Administration et du Bureau sur les tâches directement liées à leur mandat (président, trésorier etc.), tant au niveau national

que dans les antennes locales, sont exclus du calcul. En effet, bien que leur exercice ne soit pas rémunéré chez PSE, ces fonctions ne pourraient être confiées à du personnel salarié. Il y a lieu toutefois de noter qu'au cours de l'exercice 2018/2019 le conseil d'administration s'est réuni à 3 reprises (dont une fois sur deux jours) pour une durée totale de 32 heures et le bureau à 7 reprises pour une durée totale de 50 heures. D'autre part, les membres du Conseil d'Administration ont passé au cours du même exercice près d'une quinzaine de semaines à Phnom Penh en mission sur le site de l'association.

Ne sont donc valorisés que les temps passés par :

- Les bénévoles étant intervenus de manière régulière au siège de l'association ;
- Les experts et formateurs étant intervenu au Cambodge ;
- Les bénévoles des antennes françaises et à l'étranger mobilisés sur des événements locaux de collecte de fonds ;
- Les animateurs et encadrants du programme « Camps d'été » au Cambodge.

L'approche adoptée est celle du calcul d'un « coût de remplacement », c'est-à-dire, ce qu'il aurait fallu payer pour obtenir le même service en faisant appel à un salarié ou un professionnel.

Type de bénévolat	Prestation effectuée	Méthode de calcul de la valorisation	Montants estimés	Nature du coût remplacé
Bénévoles au siège de l'association	8,5 journées / semaines	Pour le secrétariat : SMIC x coefficient x nb heures . Pour les autres spécialités, salaire moyen INSEE	45 041 €	Frais de fonctionnement
Experts et formateurs au Cambodge	21 missions de deux semaines en moyenne	Pour chaque mission : SMIC x 2 x nb heures	43 644 €	Missions sociales
Bénévoles des antennes françaises et étrangères et organisateurs de soirées de tournée	18 antennes en France et 8 à l'étranger disposant d'un « noyau dur » de 5 à 30 bénévoles et organisant 2 à 25 événements dans l'année selon les antennes. Chaque bénévole participe en moyenne à la moitié des événements de l'antenne et y passe 1,5 jours. Auxquels s'ajoutent 5 équipes de 3 personnes en moyenne ayant organisé des soirées de tournée de la fondatrice, hors antennes.	Pour chaque antenne : SMIC x nb de bénévoles x nb heures par événement x (Nb événements /2)	194 654 €	Frais de collecte
Volontaires mission de solidarité 6 mois	28 volontaires européens indemnisés selon grille PSE	Nbre de bénévoles x 6 mois x indemnité mensuelle	35 280	Missions sociales
Animateurs des camps d'été	216 animateurs ayant passé 3 semaines du mois d'août 2019 au Cambodge.	SMIC mensuel Cambodge x nb d'animateurs	54 108 €	Missions sociales
TOTAL			372 727 €	

Une journée = 7h

Le taux horaire retenu pour les calculs est le SMIC brut chargé.

Taux horaire SMIC brut : 9,88 € en 2018 et 10,03 € en 2019, soit une moyenne de 11,37 € du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2019.

SMIC brut x 1,0 charges de 14%

SMIC brut x 1,5 : charges de 38%

SMIC brut x 2 : charges de 42%

SMIC brut au Cambodge : 167 \$ (source Ministère du Travail du Cambodge).

Pour les prestations en nature :

KEA & Partners : une mission de mécénat de compétence 22 600 €

Equancy : une mission de mécénat de compétence en France : 7 580 €

GIMM traiteur : don des prestations service diner gala en France 11 938 €

TT Geomètres experts : mission sur terrains au Cambodge 16250€

TMC France / Dreamakers / Lanesmond /... : diverses prestations 2 337 €